



Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 09 novembre 2013

Association France Cricket (AFC)

Le 09 novembre 2013 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Ouverture à 14h30

1. Emargement

Présents à 14h30 : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) ; Joseph OLIBER, S-G (JO) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Michael SELIG (MS) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Daniel KRZYZYK (DK) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Shravan VILAPAKKAM (SV) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Miriam ROMERO (MR) ; David BORDES (DB) ; Mark MOODLEY (MM) ; Peter TOWNSEND, S-G ACCSO (PTow) ; Didier SEMINET, Président FFBS (DS) ; Michel DUSSART, S-G FFBS (MD).

Arrivé à 14h40: Moran HANANE, Stagiaire (MH)

Absent Excusé : David MARIO LIBOUBAN (DM).

Quorum atteint

2. Approbation PV des réunions du CD du 28 juin 2013 et du CD du 31 août 2013

PB présente au CD nos collègues fédéraux et invite DS à s'exprimer librement. DS remercie PB pour son accueil et dit que c'est sa première réunion avec le CD depuis l'élection. Il y voit un vrai dynamisme, un bon travail d'équipe et volonté, et il en félicite le CD. A l'occasion de la prochaine rencontre avec le Ministre du Sport il n'hésitera pas à parler de France Cricket. Il remercie également l'accueil qui lui a été réservé lors de sa participation à la phase finale des championnats. Il parle de la proposition de réorganisation du siège de FC avec FFBS, économie d'argent qui pourrait être attribué au développement, mutualisation avec le respect de l'autonomie de FC et demande s'il y a des questions et se tient à disposition de FC.

DW demande quand est-ce que FFBS est devenu FFBS, DS répond qu'il y a plus d'un an et que le site fédéral est toujours FFBS.

Pour info, le site web est en effet : <http://ffbsc.org/> mais c'est bien FFBS – Site officiel de la Fédération Française de Baseball et Softball qu'on lit sur la page d'accueil.

Pour la réorganisation de FC avec FFBS, DS voudrait avoir un premier retour du CD et propose une réunion avec PB.

1





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 09 novembre 2013

PB parle du développement de Street Cricket et demande à DS si c'est possible de créer les licences Street Cricket à un coût réduit. MD dit que c'est possible et puis la convention pourrait être modifiée s'il le faut.

DB rappelle qu'il y avait dans le passé des carnets de licences (les Cartes Découverte).

DS quitte la réunion à 15h00 et PB remercie sa présence.

Le CD a approuvé à l'unanimité les CRs des réunions du CD du 28 juin 2013 et du CD du 31 août 2013.

DK demande au CD de lui permettre de remettre les coupes U19 édition 2013 au club vainqueur. SJ président de USCA reçoit la coupe.

DK présente sa démission du Bureau ainsi que du poste de président de la commission jeune. Pour le moment il veut rester membre du CD. MM remercie DK pour tout ce qu'il a apporté depuis des années.

DK quitte la réunion à 15h20. Quorum toujours valide.

3. Stagiaire

MH se présente, étudiant en dernière année de MBA Communication à Rennes.

DW demande avec qui MH travaillerait : PB explique que ce sera avec nous tous, pendant un stage de 12 semaines, les frais seront d'environ 435€ mensuel, Tickets restaurants et le remboursement de la carte Navigo. PB sera son tuteur légal.

MS interroge MH sur son expérience associative : MH commente son expérience de la vie associative : formation d'une chorale et actions menées dans le cadre du Téléthon etc.

PB affirme que le dossier de sponsor sera sa mission première. PB demande au CD de voter pour la validation de stagiaire.

MH doit quitter la table pendant le vote. Le CD valide avec 10 votes « pour » et 2 votes « abstention ». Le CD accueille MH et félicite son intégration. MS demande une feuille de route ; PB s'en charge.

4. Aide aux clubs





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 09 novembre 2013

Le club de Dijon organise un tournoi de Cricket et a déposé une demande d'aide auprès de FC. PB propose une aide de 150€ pour cet évènement. Le CD vote à l'unanimité. Comme MM se charge d'informer le club de la décision.

Le club de Dreux ayant fait une demande d'aide pour remplacer le tapis de son terrain, FC valide un acompte d'un montant de (3950€) pour l'achat, le club s'engage à rembourser en 3 échéances (1^{ère} échéance novembre 2014, 2^{ème} échéance novembre 2015 et 3^{ème} échéance novembre 2016). En contrepartie le club met à la disposition de FC l'utilisation du terrain sous condition d'une convention signée entre FC et le club.

Décision validé par le CD avec 11 votes « pour » et 1 « abstention ».

PT questionne sur le fait d'être passé par un intermédiaire pour l'achat du tapis pour le CD75 , qui nous a coûté plus cher (5381,10€), vu que les deux produits sont similaires, même référence et même fabricant. MM répond que c'est probablement parce que le CD75 n'avait pas la possibilité de l'acheter directement au fabricant, qui se trouve hors de la France.

5. Etat des lieux des Bureaux de France Cricket

PB précise que ce sujet a été traité en réunion du Bureau. MM a accepté d'envoyer tous les justificatifs.

6. Déménagement du siège social de FC

Après débat, le CD se met d'accord pour étudier le transfert des Bureaux de FC au siège de FFBS 41, rue de Fécamp 75012 Paris.

C'est-à-dire étudier et comparer les avantages et inconvénients entre rester à Saint Maurice et déménager rue de Fécamp (location bureau, coûts de mutualisation des ressources humaines).

MM s'engage à se renseigner par rapport à ce sujet auprès de l'ICC.

7. Suppression des commissions Arbitrage et Terrains.

Suite à des discussions avec les membres de ces 2 commissions, PB propose au CD de les supprimer et de les fusionner avec la CSNC. Le but de cette fusion est de centraliser les besoins des clubs. MS est d'accord mais craint que le développement ne se freine. PB répond que les aspects développement sont attribués à la commission Formation.

Le CD valide la proposition à l'unanimité.

8. Création de la licence Street Cricket





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 09 novembre 2013

MM et MR se chargent de collecter auprès de MD les informations concernant la création de la licence Street Cricket.

Le CD valide à l'unanimité l'augmentation des frais kilométriques pour les déplacements des élus de 0.17€ à 0.30€ suivant la politique des notes de frais en vigueur.

9. ACCSO

PTow présente au CD les grandes lignes des trois propositions faites par ACCSO :

1. CD approuve le dossier de ré-affiliation du club d'Armagnac-Bigorre (32) en 2014, et charge PB/MM de le soutenir lors de sa présentation au CD fédéral.
2. Le CD approuve la possibilité qu'ACCSO organise les tournois (ligues, coupes et autre événements) dans le Sud-Ouest. Une convention sera signée entre FC et l'ACCSO.
3. Le CD approuve la proposition de déléguer à ACCSO le droit et la responsabilité d'approuver/désapprouver les rencontres avec des clubs non-affiliés à la FFBS, dans le cadre de l'Article 59 des Règlements Généraux de la FFBS. Une convention sera signée entre FC et l'ACCSO.

10. Création de la commission de la sélection EDF

Suite aux mécontentements des présidents et joueurs des clubs sur les critères de sélections actuels en équipe de France, un groupe de travail a en effet été créé à la demande de PB pour la création de la Commission de la sélection des joueurs.

Le groupe de travail fait sa proposition, PB après avoir étudié le dossier propose 5 membres dans ce comité : (1) président de commission élu par le CD, (2) le CTC, (3) Le président de la commission CSNC, (4) le Manager élu par le CD et (5) L'entraîneur. MS a déclaré ne pas vouloir voter.

Le CD valide la commission de la sélection d'EDF avec 9 « pour » et 2 « abstention ».

MM, PTow et MD ont quitté la réunion à 17h20

AZ étant le seul candidat à l'élection du Président de la commission de la sélection d'EDF, il a été élu avec 10 « pour » et 1 « blanc ».

SJ étant le seul candidat à l'élection du Manager, il a été élu avec 9 votes « pour », 1 vote « contre » et 1 vote « blanc ».

11. Contrat de téléphone CTC





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 09 novembre 2013

PT propose de résilier le contrat actuel et de faire un nouveau contrat plus convenable et moins cher que l'ancien. Le CD a validé à l'unanimité.

BC et DB ont quitté la réunion à 17h45. Quorum toujours valide.

12. Cartes Bancaires FC

PB propose de récupérer la CB qui est à la disposition du CTC puisqu'il a le droit de se faire rembourser les frais sous 8 jours sur présentation de facture. PT propose de la détruire car PT dispose de 2 CB dont une pour sa propre utilisation et l'autre pour effectuer les paiements par internet. En cas de besoin la deuxième CB sera mise à la disposition des membres de la commission de sélection lorsqu'ils accompagnent les EDF. PT s'engage à avancer les frais périodiques prévus par le CTC, sous réserve de justificatifs avec une facture qui serait validée par PB. Propositions validées par le CD à l'unanimité.

13. Site Web

PB propose un devis pour améliorer le Site web FC actuel d'une société basée en Inde. MR propose qu'on cherche un stagiaire pour le faire, ce qui nous coûterait moins cher. JV explique que la gestion d'un site web comme le nôtre exige des techniques et des expériences que l'on peinerait à trouver auprès d'un stagiaire. DW demande s'il ne faut pas faire d'abord un appel d'offres, étant donné que France Cricket est une association. De plus, DW demande que le devis soit plus détaillé, notamment avec un calendrier, des délais de réalisation, et surtout un montant de la prestation (exprimé en US Dollars sur le devis) converti en euros, TTC, au taux de change actuel. Et souhaite enfin que le CD puisse voir des exemples de sites web réalisés par le prestataire proposé par PB. Le CD met la proposition en attente et demande à SV de préparer un appel d'offre.

14. Cric HQ

PT présente « Cric HQ » (SCORAGE ELECTRONIQUE). Le coût d'utilisation est de 1000€, qui serait réduit à 600€ à condition qu'FC utilise leur logo. La formation d'administrateur HQ coûte 400€. Le CD valide à l'unanimité la mise en place de CRIC HQ.

15. Changement de system messagerie





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 09 novembre 2013

JV présente au CD l'appel d'offre concernant la migration de notre système de messagerie. Le CD vote à l'unanimité en faveur de Google.

16. CSNC

PB remercie les membres de CD ainsi que les membres de la CSNC pour l'organisation des différents Championnats ainsi qu'au bon déroulement de la finale. MS félicite la CSNC, mais regrette d'avoir été absent. DW demande à AZ de préparer un modèle d'organisation du Championnat avec les points positifs et négatifs.

17. DIVERS

PB demande à MR de relancer le CD75 pour le remboursement du tapis du terrain de Bagatelle.

PB demande à SV d'envoyer un mail à NICK PINK pour une demande de rendez vous afin de rencontrer le CD.

PT a demandé à Lise de relancer les clubs pour le paiement de leurs amendes.

Il a été évoqué qu'il serait pertinent d'échelonner le paiement des amendes plutôt que de les supprimer, et également d'envisager des périodes de probation pour les équipes en infraction, pour rester cohérents et exemplaires sur la discipline.

PT nous présente un document récapitulatif des dépenses 2013 avec les documents en sa possession (factures...). L'expert comptable doit nous fournir prochainement un bilan des dépenses (qui devait être fourni pour le CD du 9/11).

Date et lieu de prochaine réunion du CD

- Dimanche 8 Décembre 2013 de 13H00 à 17H00 au bureau de France Cricket au 4, quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Fermeture à 18H40

Publié par le Secrétaire Général avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Fait à Melun le 30 Novembre 2013

Joseph OLIBER Secrétaire Général

